

**A 16h30**

**ORDRE DU JOUR**

**POINTS POUR DELIBERATION**

<b>DCTAC - Direction cohésion sociale, égalité femmes/hommes</b>	
<u>Rapporteur</u> : Michel ANDRIEUX	
1.B	Noalis : garantie d'emprunt pour la réalisation de 10 logements (3 PLUS et 7 PLAI), opération « rue de Montbron » sur la commune d'Angoulême
2.B	Noalis : garantie d'emprunt pour la réalisation de 8 logements (4 PLUS et 4 PLAI), opération « rue Pasteur » sur la commune de Magnac-sur-Touvre
3.B	Noalis : garantie d'emprunt pour la réalisation de 12 logements (5 PLUS, 5 PLAI et 2PLS), opération « rue de Bellevue – hauts de Fissac 2 » sur la commune de Ruelle sur Touvre
<u>Rapporteur</u> : Gérard DESAPHY	
4.B	Contrat de ville : attribution d'une subvention à l'association Quintetris
<u>Rapporteur</u> : Héléne GINGAST	
5.B	Convention avec la caisse d'allocations familiales : versement du fonds de rééquilibrage territorial 2022 – coordination communautaire
6.B	Crèche des poussins : modification du règlement de fonctionnement
<b>DCTAC - Service tourisme, fleuve</b>	
<u>Rapporteur</u> : Michaël LAVILLE	
7.B	Contrat de destination Explore Cognac : avenant 2023 à la convention triennale de partenariat et de financement 2022-2024
<b>DCTAC - Direction culture et politique de l'image</b>	
<u>Rapporteur</u> : Gérard DESAPHY	
8.B	Ecole d'art : Règlement intérieur
9.B	Circuit des remparts 2023
<b>DGS - Direction économie, innovation et enseignement supérieur</b>	
<u>Rapporteur</u> : Jean-Jacques FOURNIE	
10.B	Soutien de GrandAngoulême au CNAM – ENJMIN pour la participation du jeu « Abel » au Tokyo Game Show 2023
<u>Rapporteur</u> : Philippe VERGNAUD	
11.B	Logistique urbaine – Adhésion à l'association CERTIBRUIT

<b>DGS - Service emploi, économie sociale et solidaire</b>	
<u>Rapporteur</u> : Michel BUISSON	
12.B	Attribution d'une subvention à l'association Développement Réseaux 16 pour l'organisation du salon Handi Charente 2023
<b>DRRA – Commande publique</b>	
<u>Rapporteur</u> : Bertrand GERARDI	
13.B	Contrats d'assurances risques automobiles, dommages aux biens et responsabilité civile de Grand Angoulême - lot n°2 dommages aux biens : avenant n°1

## QUESTIONS DIVERSES